

Le Petit Boétrat



Ces lieux-dits qui constituent notre village

La Croix Léonard - Les Carrières - Faye - Chaulevey - Les Belouses - Pigeon - Les Fourneaux - Les Jeubets - La Chaise - Le Bourg - La Garenne - Les Perrières - En Boirie - Champ Maréchal - Champ Picard - Les Manges - Olivier - Les Justices - Limone - La Brosse - La Roche - L'Arvolot - L'Épine - Les Cours du Pont - Venière - Les Cours Bouchev - Rue du Jus - Moulin Pomier - Bois Mouron - Le Jonchet - Boulay - Baudinet.

Le magazine paraît 3 fois par An - Janvier Mai et Septembre

Pour les Internauts, l'Actualité et le Calendrier des évènements associatifs sont publiés sur le site :

www.boyer71.fr



Edito - Septembre 2016.

Le mot du Maire

Après les pluies et les températures basses de la fin du printemps, l'été, la chaleur et la sécheresse jouent les prolongations.

Début juillet les chantiers de réfection et reprofilage de voirie rue du Quart Bernard , chemin de la Condemine et rue du Bourg ont permis d'effacer le rapiéçage chaotique lié au tassement des tranchées d'assainissement. En septembre, une application de « point à temps » sur les parties dégradées d'autres chemins est prévue.

La réfection du toit du lavoir de Limone a été réalisée, cet élément de notre patrimoine devrait traverser une bonne partie de ce siècle sans investissement supplémentaire. En cette période de restriction budgétaire, le don de l'Association La Pierre Fiche (égal au montant hors taxe des travaux) a été déterminant, nous tenons à remercier son Président Jacques Bourgès ainsi que les administrateurs et bénévoles qui ne ménagent pas leur peine pour récolter des fonds.

Le chantier de renouvellement de canalisations d'eau potable entre l'Arvolot, l'Epine et la Roche vient de s'achever. Un deuxième secteur fin septembre verra un renouvellement partiel sur une cinquantaine de mètres, chemin du Moulin Pomier, au niveau du lavoir de Pymont. Cette partie de voirie fera l'objet d'un drainage avant réfection en 2017, les fuites dues à des casses chaque année ainsi que des sources sous la chaussée ont fortement endommagé la chaussée.

Des travaux de maintenance et d'entretien dans les écoles ont été effectués par notre Adjoint Patrick et nos agents communaux, un don important de papier essuie mains et de distributeurs adéquats pour les trois classes nous est venu de Bruno Sueur qui a lui-même installé les éléments, nous le remercions vivement pour ce geste qui génère autant d'économies sur notre budget.

L'heure de la rentrée a sonné. Les écoliers ont repris leurs rythmes, le monde économique relance son activité après une longue période de repos.

L'élargissement d'un aqueduc situé à la rencontre de la saumière des bois de Vaire et la route de la Saône, réclamé depuis longtemps par l'ONF et les transporteurs de grumes, est en finition. Ce chantier a duré plus que prévu du fait de l'absence d'un agent puis des congés.

Dans le cimetière l'affouillement des concessions reprises est presque terminé, le nivellement des emplacements se fera dès que les pluies auront délité les blocs de terre grasse séchés par le soleil. Le mur enfoncé par une voiture devrait être reconstruit avant la fin de l'année.

Notons l'assiduité de Patrick pour ses arrosages en période de sécheresse, qui a réussi à maintenir quelques sites fleuris pour le bonheur des yeux.

Bonne rentrée à toutes et à tous !

Jean-Paul BONTEMPS

Sommaire du magazine n°8 de Septembre 2016

Les rubriques	N° de page
Page de garde septembre 2016	1
Le mot du maire	2
Sommaire du magazine n°8	3
Page administrative – Etat civil	4
L’Echos des commissions	5 et 6
Concours photos – répertoire des associations de Boyer	7
Scolarité – SIVOS	8
La page du p’tit boétrat	9
Animation – Saison passée	10 et 11
Info santé La Tique et la maladie de Lyme	12
Recettes d’hier et d’aujourd’hui	13
Animation Saison à venir	14 et 15
Projecteur sur les entreprises boétrates	16 et 17
Calendrier des associations	18
Abbaye – Méditation sur le tri sélectif	19
Le monde sauvage Le Chevreuil Georges SALAMIN	20
Les Dossiers de Marcel VAUSSANVIN Les auxiliaires municipaux	21
Répertoire des métiers sur Boyer - du nouveau aussi	22
Les marchés alentours – nouveau, le marché de Gigny	23
Coordonnées municipales	24

Rédaction et distribution du magazine

Le Responsable de la parution est Jean-Paul BONTEMPS Maire.

L’investigation, la rédaction, la mise en page et la publication sont fournies par Joëlle LEGRIS-SUEUR et Fabienne GAVAND.

Plusieurs articles sont écrits par Jean-Paul BONTEMPS comme les articles sur la communauté de communes et la chronique agricole.

Le pliage et la distribution sont assurés par l’équipe municipale.

La double relecture est effectuée par un bénévole anonyme.

Rubriques : l’origine des informations.

L’écho des commissions est rédigé à partir des réunions du Conseil municipal

Le Calendrier des manifestations est défini en Octobre chaque année lors de la réunion Associations/Municipalité

L’enfance, l’info est puisée du compte-rendu des Conseils d’Ecole et du SIVOS

Les pages Info sont recueillies auprès de sites professionnels ou spécialisés, cités en référence.

La page administrative, Etat civil est communiqué par les secrétaires de mairie.

Les dossiers de Marcel VAUSSANVIN, passionné d’Histoire, d’Archéologie, de Philosophie etc..

La Faune sauvage, l’environnement par Georges SALAMIN, Garde-chasse et pêche du pays.

Loisirs et Témoignages, les pages sont fournies par les habitants de Boyer, nommés en page.

Pour joindre la Communication envoyer un e-mail à joellelegris@wanadoo.fr ou appeler au 03 85 51 29 85.

Le magazine est publié à environ 380 exemplaires. Vous pouvez le découvrir sur le site internet du village www.boyer71.fr Si pour quelque raison, vous ne le recevez pas dans votre boîte aux lettres, il vous suffira de venir le demander en mairie.

La page administrative

Etat Civil

NAISSANCES

Bienvenue à Mathilde GRAVALLON née le 6 mai 2016



Bienvenue à Capucine Lisa VOLATIER née le 8 juin 2016



MARIAGE

Félicitations à Frédéric Nicolas VILLUENDAS et Nathalie Dominique PEQUIGNOT qui se sont unis le 9 juillet 2016



DECES

Adieux à Jeanne Eugénie BONTEMPS veuve de Jacques Joseph DANDELLOT née le 19 mai 1914 et décédée le 2 août 2016

Adieux à Suzanne BONNOT veuve de Louis Henri DUPARAY. Née le 12 décembre 1928 à Beaumont sur Grosne ; domiciliée 210 rue de la grenouille. Décédée le 11 Août 2016

VIRUS DE LA RENTREE

Le système informatique de la Mairie a contracté un virus. Etant donné l'obligation de réinstaller les logiciels, la commune préfère investir dans un matériel neuf qui remplacera l'ancien âgé de 10 ans. Cette éventualité avait fait l'objet d'une ligne préventive dans notre budget 2016.



TRAVAUX SUR LA COMMUNE

Réfection du toit du LAVOIR de Limone qui est un bâtiment répertorié à l'inventaire du petit Patrimoine. Travaux en cours de réalisation d'un AQUEDUC au bois de Vaivre afin de renforcer l'accessibilité lors des transports du bois.

NOUVEAU PERSONNEL A LA MAIRIE



L'ACCUEIL du public est assuré par Isabelle Guillet et Valérie Granger le mardi 8h45 -12h15 – 13h30 -18h le jeudi 8h45-12h15 – 13h30-17h le vendredi 8h45-12h15 – 13h30-18h
(Fermeture exceptionnelle pour formation le mardi 20 septembre A.M.)



Services proposés par la Communauté de Communes

PORTAGE DES REPAS	48 H A L'AVANCE POUR HANDICAPES ET AINES	03 85 44 99 28
TRANSPORT A LA DEMANDE	ALLER RETOUR SENNECEY POUR LES + 60 ANS	
RELAIS DE SERVICES PUBLICS	AIDE AUX ACCES DES SERVICES PUBLICS	

L'Echo des Commissions

Ci-dessous, le compte-rendu des réunions des Conseils du 8 avril et du 2 juillet 2016. Entre deux magazines, le compte-rendu des réunions est affiché publiquement et sur le site web de BOYER.

COMMISSION FINANCE

Voir graphiques LPB avril 2016

Délibération pour vote des taux d'imposition 2016.

En tenant compte de la revalorisation nationale des bases d'imposition de 0,8% en 2016, le maire propose de ne pas modifier les taux des trois taxes communales : Taxe Habitation, Taxe Foncier Bâti, Taxe Foncier Non Bâti dans le but de ne pas influencer négativement le CIF : Coefficient d'Intégration Fiscal qui est le ratio entre fiscalité des communes et de la communauté de communes. Il est préférable que ce soit la communauté qui augmente ses taux et non les communes, le CIF, critère du calcul des dotations de l'Etat à la communauté de communes s'en trouvant amélioré, les dotations seront ainsi bonifiées. A noter le projet d'évolution des taxes communautaires : TH porté de 11.27% à 12.51% et TB de 2.07% à 2.30%.

Cette proposition résulte d'une entente entre les maires de notre communauté qui œuvrent dans l'intérêt commun, un pacte financier entre communes et communauté scellera cette initiative.

Délibération pour adoption pacte financier communes /communauté de communes.

Les maires de la communauté de communes souhaitent établir un pacte financier avec les communes. La stabilisation des taux d'imposition des communes améliorant le CIF, les dotations de fonctionnement de la communauté seront majorées, le pacte stipulera que cette majoration sera ristournée aux communes. La raréfaction des ressources doit induire de nouvelles logiques de solidarité entre les territoires.

Délibération pour ligne de trésorerie

La ligne de trésorerie de 300 000€ s'est achevée au 19 juin 2016. Il est nécessaire de la prolonger à hauteur de 190 000€. Sur les deux banques contactées, seul le Crédit Agricole a fait une proposition. Cette nouvelle ligne sera remboursée dès la vente prochaine de 2 terrains à bâtir, et dès versement des dernières subventions de l'Agence de l'Eau et des PAC pour l'assainissement du Bourg. Taux d'intérêt de 1.05%.

CONSEIL D'ECOLE

La Rentrée 2016 compte 112 élèves, une nouvelle réduction des effectifs semble se profiler.

Les nouvelles réglementations et précautions découlant du plan Vigipirate se mettent en place, coût supplémentaire pour les communes.

Evolution du SIVOS

En 2020, la compétence scolaire sera transférée des communes à la Communauté de Communes et les SIVOS disparaîtront.

La proposition Préfectorale de fusion des 3 SIVOS Boyer-Jugy –Mancey-Vers, de la vallée de la Grosne et de Laives- Beaumont-St Ambreuil au 01/01/2017 est présentée par le maire. Des débats il ressort que :

Pour les trois années à venir, il serait inopportun d'envisager la modification de notre SIVOS.

Les chiffres avancés par le Sous Préfet sur les budgets des 3 SIVOS ne permettent pas de faire la preuve d'économies réalisables dans le fonctionnement.

Le conseil s'oppose donc catégoriquement à la fusion des SIVOS, mais s'engage à travailler avec la Communauté de Communes à la mutualisation de certains services (restauration et transport) préparant ainsi le transfert de compétences prévu par la loi NOTRe.

COMMISSION ASSAINISSEMENT

Il restait au 8 avril, 10 raccordements non réalisés sur le Bourg, à ce jour il en reste 4 en cours d'aménagement. Ultime démarche amiable avant d'appliquer les contraintes réglementaires et clore ce dossier.

COMMISSION BÂTIMENT

Contrat administratif

Le logement se situant au-dessus de l'école maternelle est loué depuis 1983.

Il est proposé de renouveler la convention annuelle d'occupation (logement de fonction, initialement destiné au logement des instituteurs).

Tarifs concessions cimetière

La reprise des concessions en état d'abandon ainsi que les travaux de consolidation du mur ouest et d'amélioration des allées de notre cimetière représentent un coût d'environ 20 000€.

En comparant notre tarification des concessions à celle des communes voisines, il apparaît nécessaire de réactualiser certaines règles ainsi que les prix.

Les actuelles concessions perpétuelles garderont cette perpétuité aussi longtemps que leur entretien sera assuré.

Les actuelles concessions trentenaires gardent leur statut et échéance de renouvellement.

A compter de ce jour, le renouvellement des concessions actuelles ou nouvelles se fait au tarif de vente en vigueur l'année de l'échéance.

Les nouveaux tarifs de vente des concessions ci-après présentés correspondent à la valeur de la concession de deux mètres carrés (2x1) pour la durée choisie.

Durée	Tarif
30 ans	280 €
50 ans	450 €
Superposition	50 €

Dans les nouvelles concessions la première inhumation est comprise dans le tarif, toute superposition (inhumation supplémentaire) est facturée 50 €.

Sont indifféremment considérés comme inhumation corps ou urnes de cendres.

Dès la fin des travaux d'aménagement du cimetière, un jardin du souvenir lieu de dispersion des cendres sera installé, une réflexion est engagée pour la mise en place éventuelle d'un columbarium.

COMMISSION VOIRIE

Demande de subventions :

Notre dossier de mise en sécurité des cheminements « doux » pour piétons et cyclistes au bord de la RD906 ancienne NATIONALE 6 évolue lentement.

Ce projet permettrait :

- De relier les rues de Limone et de la Rue du Jus en améliorant la sortie de la rue de Limone, en comblant le passage contre l'ancienne poste et disposant des barrières de protection entre piétons/cyclistes et trafic routier, en optimisant l'éclairage ;
- De déplacer le passage piéton sur la RD906 à Venière pour le replacer face à l'abri bus ouest et éclairer l'ensemble.

Projet coûteux qui ne pourra se réaliser que si des aides financières nous sont accordées.

Le maire propose donc de solliciter des aides Régionales, Européennes et autres.

L'assemblée accepte à l'unanimité et autorise le maire à engager cette recherche de financements.

Révèle-moi ton village !

Le Concours photographique de BOYER

Une soirée pour 2 personnes au Greuze Folies

Comment participer : Gratuit et Ouvert à tous les boétrats
Déposer 1 ou 2 clichés format 21x29 minimum sur le sujet « BOYER » à la mairie avec votre nom et le titre de vos clichés. Internaute, envoi de vos 2 images par email : boyer71-mairie@wanadoo.fr Si le concours enregistre moins de 10 participants à fin Novembre, celui-ci sera annulé. Exposition Décembre et Janvier – Vote du Public et remise des prix le jour des vœux du Maire.

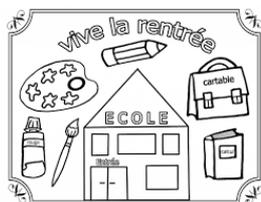
1^{er} prix une soirée au Greuze Folies pour 2 personnes. Le 2^{ème} et 3^{ème} prix sont la photothèque boétrate sur clé USB.



La Candidate gagnante du premier prix au concours 2015 est Jocelyne GAILLARD pour le cliché « Arc en ciel sur Venière(s) »

Les événements proposés par les Associations sont ouverts à tous.

Association	Président Organisateur	concerne	Assemblée Générale	Mission/Activités
LE FOYER RURAL Animation du village	François VINCENT francoisvincent71@orange.fr 03 85 51 25 94 sms 06 09 01 76 21	Tout public	vendredi 7 octobre 20h Salle polyvalente ouvert à tous les intéressés	Randonnées, Gymnastique, nombreux Ateliers, Animation, Soirées
LA PIERRE FICHE Préservation du patrimoine	Jacques BOURGÈS jacques.bourges2@wanadoo.fr 03 85 51 05 91	Tout public	Mardi 4 Octobre 20h Salle Polyvalente ouvert à tous les intéressés.	Entretien du patrimoine communal Concert, Brocante, Marché artisanal
LE CLUB SAINT LOUP	Michel AUFRANC maufranc71@gmail.com 09 81 94 22 02	Retraités	premier mercredi de Décembre	Réunion mensuelle, Jeux de société, Anniversaires, Marches douces Concours de Belote, Repas dansant
JEUNESSE ET LOISIRS	Maurice BONTEMPS-CHATELAIN m.bontemps-chatelain@orange.fr 03 85 32 53 64	Tout public	Février chez M. Bontemps-Châtelain	Journée à thème, Concours, Illuminations
LES ANCIENS COMBATTANTS Association de mémoire combattants et prisonniers de guerre A.C.P.G.	Jacqui LACHAUX yvonne.lachaux@wanadoo.fr 03 85 51 13 13	Anciens soldats leur famille, leurs amis, et sympathisants	2 ^{ème} samedi de Décembre	Commémoration les 19 mars, 8 mai et 11 novembre R.V 11h place des canons. Déjeuners festifs Voyage annuel, Tourisme en groupe
SOCIETE DE CHASSE LA BOURGUIGNONNE	Patrick VION président patrick.vion@wandoo.fr 03 85 51 11 22 - 06 74 34 73 13 Georges SALAMIN Garde-chasse 03 85 51 12 32	Chasseurs et Permis accompagnés	Juillet Août Cabane des chasseurs	Gestion cynégétique. Battues aux nuisibles. Journée de nettoyage. Pose et entretien des clôtures de protection de cultures. <i>Permis obligatoire</i>
LA TIRELIRE DES LOUSTICS Facebook	Stéphanie BOUVIER Nouvelle présidente Associationlesloustics@gmail.com 06 64 66 92 91	Scolaires du R.P.I.	2 ^e quinzaine de septembre	les bénéficiaires vont au Regroupement Pédagogique Intercommunal



Scolarité - RPI - SIVOS

Chaque parent d'élève inscrit dans le RPI reçoit un livret mentionnant le règlement intérieur et les services du SIVOS. Disponible en mairie et imprimable sur site web.

LE PERSONNEL DU SIVOS

SECRETARIAT	Secrétaire / Régisseur : Valérie COMTE
	Permanences : Mairie de Vers Les mercredis et vendredis de 10h à 12h
	Tel : 03-85-51-00-19 Fax : 03-85-51-09-61
	Mail : mairie.vers@wanadoo.fr
CANTINE	Responsable : Liliane SAADA
	Encadrement : Sylvie FRAPPET, Christine BAISSARD, Martine DUMOITIER et Carine BARDIN
GARDERIE	Responsable : Sylvie FRAPPET
	Encadrement : Carine BARDIN
ATSEM	Christine BAISSARD
	Martine DUMOITIER

VACANCES SCOLAIRES 2016-2017 ZONE A TOUTES ZONES

TOUSSAINT	Fin des cours mercredi 19 octobre – reprise jeudi 3 novembre 2016
NOËL	Fin des cours samedi 17 décembre 2016 – reprise mardi 3 janvier 2017
HIVER	Fin des cours samedi 18 février 2017 – reprise lundi 6 mars 2017
PRINTEMPS	Fin des cours samedi 15 avril 2017 – reprise mardi 2 mai 2017
ÉTÉ	Fin des cours samedi 8 juillet 2017

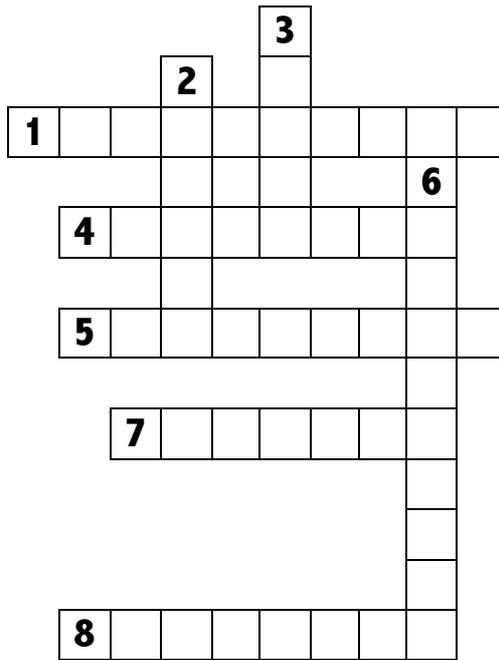
REPARTITION DES CLASSES

ECOLES	CLASSES	EFFECTIF	ENSEIGNANTES	TEL
Boyer Limone	TPS + PS +MS	7 + 9 + 9	Gaëlle VORILLION	03-85-51-15-82
Mancey	GS + CP	9 + 13	Fanny GARROT	03-85-51-75-29
Boyer Bourg	CP + CE1	8 + 14	Emilie PONCET	03-85-51-76-15
Boyer Bourg	CE2 + CM1	14 + 9	Fanny FLEURY	03-85-51-76-15
Jugy	CM1 + CM2	7 + 14	Stéphanie RICHARD	03-85-44-80-10
	TOTAL	112		

HORAIRES DES ECOLES

JOURS	ECOLES	MATIN	APRES-MIDI
LUNDI	Boyer Limone	8h25-11h25	(TAP sieste 13h05-14h-05) 14h05-16h20
	Boyer Bourg	8h30-11h30	13h10-15h25 (TAP 15h25-16h25)
MARDI	Jugy	8h45-12h15	13h50-15h35 (TAP 15h35-16h35)
	Mancey	8h55-12h25	14h05-15h45 (TAP 15h45-16h45)
MERCREDI	Boyer Limone	8h45-11h45	
	Boyer Bourg	8h50-11h50	
	Jugy	9h05-12h05	
	Mancey	9h15-12h15	
VENDREDI	Boyer Limone	8h25-11h25	13h05-15h20 (Garderie 15h20-16h20)
	Boyer Bourg	8h30-11h30	13h10-15h25 (Garderie 15h25-16h25)
	Jugy	8h45-12h15	13h50-15h35 (Garderie 15h35-16h35)
	Mancey	8h55-12h25	14h05-15h45 (Garderie 15h45-16h45)

La page du p'tit boétrat

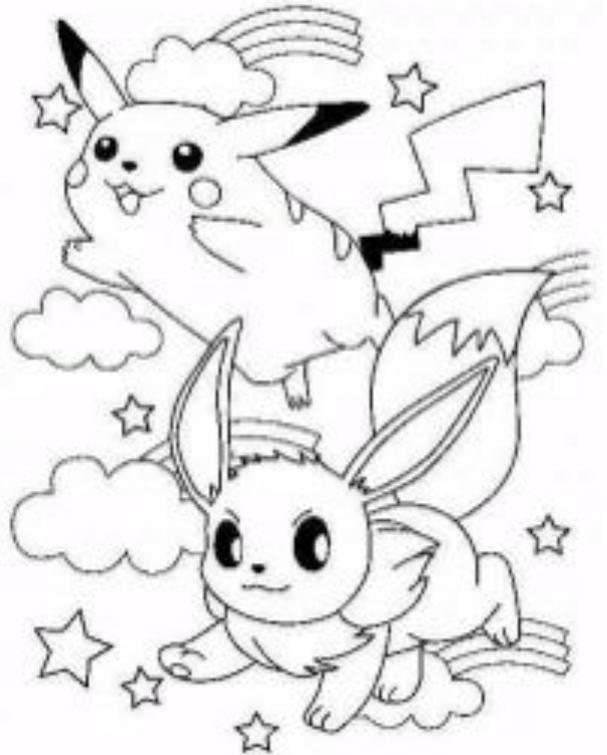


Trouve les mots correspondants à la définition ci-dessous en feuilletant le magazine et inscris-les dans les cases ci-contre.

1. Elle est désormais route D906 page 6
2. Sa morsure est dangereuse page 12
3. Elle tourne sur la nationale page 17
4. Il renforce l'entrée de la forêt page 4
5. Elles sont d'hier et d'aujourd'hui page 13
6. Cervidé de nos forêts
7. Son toit a été refait cet été à Limone page 4
8. Elles l'assurent au public à la mairie page 4



Offert par
Les3Colombes.com



COLORIAGES

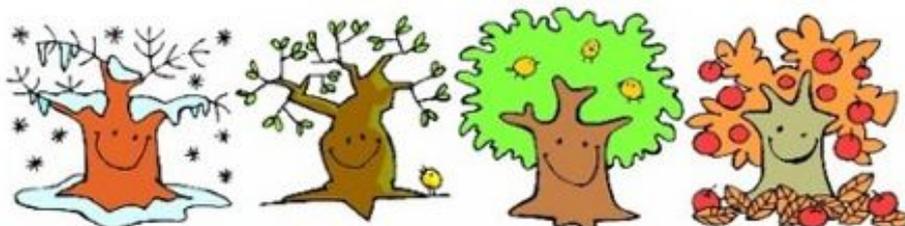
CHARADE que suis-je ?

Mon premier est un poisson volant
 Mon second est le diminutif de d'accord
 Ma troisième coupe du bois
 Mon quatrième est « nous » pronom indéterminé

Mon tout est l'action de rédiger un texte

1° Regarde bien les arbres ci-dessous
 2° Devine et inscris la saison représentée dans la case appropriée.

--	--	--	--



Images : Service national du RÉCIT à l'éducation préscolaire (<http://recitpresco.qc.ca/>)

Saison passée - Vie associative et animation

Une météo incertaine a contrarié certains évènements de l'Été

1^{ER} MAI - LA GRANDE MARCHÉ a du être annulée pour cause de pluie importante. Foyer Rural

8 mai -HOMMAGE et minute de recueillement pour tous les soldats tombés à la guerre et toutes les victimes de ce nouveau fléau terroriste.



L'A.C.P.G. a convié le public sympathisant à entonner l'hymne national soutenu par la chorale du Foyer Rural. Tous se sont réunis pour le verre de l'amitié à la salle polyvalente.

5 MAI -CONCERT à l'église avec l'Orchestre de Pont de Vaux. Beau succès 70 entrées. Les musiciens ont interprété des musiques de films cultes ainsi que quelques morceaux classiques. Dirigé par Loïs Pallot.



27 MAI -LA FETE DES VOISINS



A Venière(s) Grand succès pour cette « première »



Plus modestement, le Bourg s'est invité sur la place des canons. L'orage a mis fin à la fête vers 22h Rencontre à l'initiative des villageois.

11 JUIN – JOURNEE PROVENÇALE et challenge Alexandre. Journée conviviale où le soleil était de la partie. Les gagnants du trophée du Challenge sont Alain et Sylvette COMTE, ensuite viennent messieurs MOINE, LANIER, CHATELAIN et RAPHAËL.

24 JUIN – LA FETE DE LA ST JEAN, SOIREE BIEN ARROSEE.

Le grand rassemblement sur les hauteurs de la Garenne a dû être annulé au dernier moment, l'ordre a été reçu de la Préfecture pour cause de menace orageuse et dangers électriques. La fête a donc eu lieu à la salle polyvalente. Malgré les aléas du temps capricieux le bilan reste positif. Les remontées sont bonnes, l'artiste Axelle MAS a su donner une ambiance chaleureuse.

Une petite centaine de personnes sont venues durant la soirée dont une soixantaine qui avait apportée leur pique-nique. Sous un ciel qui semblait vouloir se maintenir au beau, l'équipe avait tout de même installé les tables dans la cour du four à pain de la salle polyvalente. La prestation d'une artiste de qualité a permis d'amoindrir la déception générale. Spectacle prévu heureusement à couvert car vers



21h le vent s'est levé, vers 21h30 l'orage grondait et vers 22h une pluie abondante est tombée jusqu'à la fin de la soirée.

Une vente de bracelets lumineux a contribué à régler la moitié du cachet de l'artiste.

Succès pour la buvette tenue par Jeunesse et Loisirs abritée sous la grange, cela lui donnait une ambiance « taverne » qui a bien plu.. L'association a, comme l'an passé, généreusement offert de compléter la moitié manquante du cachet artistique. Si l'an prochain l'équipe municipale décidait de reconduire la Fête de la St Jean, celle-ci serait décalée en date car trop d'événements sont regroupés fin juin et la manipulation du matériel communal en devient trop pénible pour les bénévoles. Espérons aussi que la météo sera plus clémente.

25 JUIN – KERMESE DE FIN D'ANNEE A JUGY.



Le soleil avait décidé d'être plus constant. Les petits et les grands se sont exprimés sur la scène-podium. Les maquilleurs ont grimé les enfants qui le souhaitaient. – En savoir plus aller sur : Facebook la tirelire des loustics.

26 JUIN – BROCANTE ET PUCES DE L'ETE



Ambiance estivale en cette belle journée organisée par la Pierre Fiche. Cadre magnifique et adapté. 1250 entrées, sensiblement le même chiffre que l'an passé, et une cinquantaine d'exposants, dont la plupart ont manifesté l'intention de revenir l'an prochain.

Toutes les personnes qui étaient présentes à cette manifestation ont pu apprécié le pain cuit au feu de bois, les pizzas, quiches lorraines, gâteaux au chocolat, pithiviers, gâteau à la rhubarbe, tartelettes aux framboises et les célèbres tartines de fromage fort grillées. Le tout fait maison.

Animé par l'équipe bénévoles de La Pierre Fiche.

20 AOUT – LE CONCOURS DE PETANQUE a été reporté au samedi 1^{er} octobre. Jeunesse et Loisirs

28 AOUT – LE BŒUF A LA BROCHE

A battu un record en nombre d'inscriptions cette année, 160 convives se sont régalés d'un menu très copieux : la terrine « maison », puis en rôtisserie le délectable cuissot de « blonde d'aquitaine » de 70 kg, découpé par le cuisinier, agrémenté d'un crémeux gratin dauphinois. Ces mets sont préparés avec beaucoup de talent par Jean BRAZIER, sur place



depuis l'aube dans le jardin de l'église. Ensuite une salade, un fromage garni de crème, un doigt de comté et une légère tarte aux pommes ont complété le menu.. Le soleil avait baissé d'intensité ce dimanche et il faisait bon sous les tentes ou alors installé dans la salle plus fraîche. La journée s'est terminée dans la bonne humeur en chansons. Rendez-vous très prisé juste avant la rentrée. Petits mangeurs s'abstenir.

Le bœuf à la broche est organisé par l'équipe du Foyer Rural depuis des décennies.



Info Santé

La presse s'empare d'un sujet inquiétant, la morsure de la tique sur l'humain et la maladie de Lyme.

PARIS MATCH Maladie de Lyme: le tueur masqué

La tique vous attaque en traître. Sa morsure peut inoculer une maladie bactérienne d'autant plus redoutable qu'elle n'est souvent pas diagnostiquée. Douleurs articulaires, lésions neurologiques, paralysies, ses séquelles sont graves alors qu'une prise massive et rapide d'antibiotiques en viendrait à bout. Enquête et témoignages.

Pour le Pr Luc MONTAGNIER, découvreur du virus du sida, « certaines maladies dites psychiatriques sont d'origine infectieuse ». Alors, avant de diagnostiquer une de ces lourdes pathologies, pourquoi ne pas **commencer par un traitement antibiotique qui éliminerait d'emblée la forme chronique de la maladie de Lyme ?** Nombreux sont ceux qui ont été un jour piqués par une tique infectée par « Borrelia », sans le savoir. Sa piqûre est indolore puisque la salive du parasite est anesthésiante et sa trace sur la peau disparaît en peu de temps. En outre, la bactérie peut rester à l'abri des cellules pendant des années jusqu'à la survenue d'un facteur déclencheur. On estime à 300 000 le nombre de nouveaux cas par an aux Etats-Unis, plus d'1 million de personnes seraient touchées en Europe et une sur quatre-vingts dans le monde. Le Pr Montagnier parle de « pandémie du XXIe siècle ». Les borrélioses existent depuis la préhistoire. Mais le fléau actuel commence en 1972, aux Etats-Unis, à Old Lyme, Lyme et East Haddam, des villages du Connecticut, quand une épidémie d'arthrite alerte la population....

L'EXPRESS La maladie de Lyme, l'épidémie qui vient?

Certains parlent de "pandémie". Le nombre d'infectés par la maladie de Lyme est régulièrement revu à la hausse. Transmise par morsure de la tique, la borréliose est encore peu connue et souffre de tests déficients.

Etre mordu par une tique, c'est banal pour qui cueille ses champignons en forêt. Perchée sur une herbe haute, elle plante ses crocs et déverse ses bactéries sous la peau. Or quelques uns de ces acariens, ceux porteurs de la bactérie *Borrelia*, transmettent une pathologie grave, la maladie de Lyme. Une infection affectant le cerveau, le cœur, le système immunitaire... et qui est pourtant encore très mal connue.

Voilà qui a le don d'hérissier le poil du Prix Nobel de médecine Luc Montagnier, qui pointe une totale ignorance sur le sujet. "Il est lamentable que les pouvoirs publics et les autorités de santé n'aient pas une politique cohérente sur la maladie de Lyme", martèle le codécouvreur du sida lors d'un colloque.

LE POINT Maladie de Lyme : le désespoir d'un malade face au déni des pouvoirs publics

Matthias LACOSTE est atteint de la forme chronique de cette maladie non reconnue par l'Assurance maladie. Bientôt sans ressources, il est en grève de la faim.

J'ai bien réfléchi. À partir du 18 juin, je ne m'alimenterai plus et je suspendrai l'intégralité de mes traitements. Je suis déterminé », c'est ce qu'annonçait Matthias Lacoste, 33 ans, la semaine dernière dans une vidéo qu'il a postée sur sa page Facebook « Le droit de guérir » et il a bel et bien tenu parole. Depuis samedi dernier, ce jeune père d'une petite fille âgée de 4 ans et d'un petit garçon de 20 mois n'avale que de l'eau, des décoctions et autres tisanes de romarin. Voilà près de 15 ans que cet Ardéchois souffre d'un mal qu'il a mis longtemps à nommer, la désormais tristement célèbre maladie de Lyme. Cette maladie transmise par une morsure de tique lui gâche la vie et l'empêche de travailler. La situation de Matthias est si désespérée qu'il ne voit « plus d'autre solution que d'entamer une grève de la faim pour sensibiliser la ministre de la Santé Marisol TOURAINE qui ne bouge pas » ! Il est bien décidé à se faire entendre, à défendre sa cause, mais aussi celle de milliers de malades en France qui livrent, comme lui, un combat sans merci contre cette maladie chronique non reconnue.

LE FIGARO Maladie de Lyme: plainte collective après des années de polémiques

Soixante-dix patients s'apprêtent à mener une action judiciaire collective contre les laboratoires commercialisant les tests diagnostics, après des années de polémiques sur cette maladie transmise par les tiques.

C'est un nouveau chapitre français dans la longue histoire des polémiques qui accompagnent la maladie de Lyme. Soixante-dix patients atteints de la maladie de Lyme préparent une action de groupe contre les laboratoires qui commercialisent les tests biologiques de détection de la maladie. «L'un des principaux est BioMérieux, mais nous sommes en train de répertorier les autres», précisent les avocats des plaignants, Me Julien Fouray et Catherine Faivre.

Objectif prévention : comment éviter les morsures de tiques ?

S'il est un point qui met tous les spécialistes d'accord, c'est la prévention. En forêt, il est donc indispensable d'adopter des vêtements couvrants et de ne pas s'asseoir dans l'herbe pour éviter la morsure des tiques. Au retour, il convient de bien s'examiner sur tout le corps (dans les plis et le cuir chevelu) et être attentif à son état général dans les semaines qui suivent. En cas de découverte d'une ou plusieurs tiques, les retirer au plus vite avec des pinces fines ou, mieux, un tire-tique (vendu en pharmacie), afin d'éviter que la tête de la tique ne reste dans la peau. Et, contrairement à une idée reçue, ne pas se servir d'éther ou d'alcool car ils peuvent constituer un stress, incitant alors la tique... à mordre davantage ou à régurgiter davantage de salive potentiellement infectée ! Par Sylvie Riou-Milliot www.sciencesetavenir.fr

Evolution et complications éventuelles

Si elle n'est pas détectée ou pas soignée correctement la maladie de Lyme peut évoluer sévèrement. On compte trois stades, le premier avec les symptômes classiques comme la grippe auxquels s'ajoute une éruption cutanée. A ce stade elle se soigne sans problème.

Le deuxième stade comportera des douleurs articulaires parfois très fortes, une fatigue très importante et des problèmes cardiaques avec parfois un rythme très irrégulier, quelques maux de tête, et les yeux sont irrités. Enfin le troisième stade peut conduire à des symptômes neurologiques sérieux avec paralysie partielle, engourdissement ...

Traitement de la maladie de Lyme

La maladie de Lyme est très très rarement mortelle, c'est une maladie qui se soigne plutôt bien dès lors qu'elle est détectée.

Des antibiotiques que l'on prendra par voie orale comme de l'Amoxicilline ou de la Doxycycline seront prescrit pendant 15 à 20 jours quand la maladie est au stade 1.

Des antibiotiques par voie intraveineuse lorsque la maladie est au stade 2 ou 3 avec des anti inflammatoires non stéroïdiens si la maladie de Lyme s'accompagne de douleurs articulaires.

En parler c'est aussi aider les malades...

Recettes d'hier et d'aujourd'hui avec Henri VINCENOT et Jean IMBERT

JAMBON PERSILLE ou JAMBON DE PAQUES

Pour 6 personnes

Ingrédients

1 jambon ou une épaule
1 bon court-bouillon non salé
1 bol de vinaigre de vin
Persil et ail hachés



Préparation

Faites dessaler le jambon ou l'épaule pendant plusieurs jours. Faites-le cuire dans le court-bouillon. Découpez-le en gros cubes. Placez-les dans un grand saladier en ayant soin de mettre les couennes en contact avec le récipient. Disposez un rang de morceaux de jambon. Arrosez de vinaigre de vin, d'un peu d'ail et de persil. Procédez ainsi jusqu'à ce que le saladier soit plein. Pressez et mettez au frais.

COQ AU VIN

Pour 6 personnes

Ingrédients

1 beau coq vivant
2 cuillerées de saindoux
2 gros oignons
1 tranche de lard
1 verre de marc
1 bouteille de bon vin rouge
1 gousse d'ail
6 croûtons frites au beurre
Sel poivre bouquet garni

Préparation

Saignez le coq et gardez le sang. (Pour qu'il ne coagule pas versez quelques gouttes de vinaigre). Dans une cocotte, faites revenir à la graisse les oignons hachés, les lardons. Ajoutez le coq coupé en morceaux en ayant soin de retirer les oignons et les lardons auparavant. Flambez au marc. Mouillez au vin rouge. Ajoutez l'ail écrasé. Le bouquet garni, le poivre et une pincée de sel. Faites mijoter 2 à 3 heures. En fin de cuisson, ajoutez les lardons et les oignons ; Laissez mijoter encore un peu et ajoutez le sang en le délayant soigneusement.



Laissez cuire encore 10 minutes à petit feu et servez avec des croûtons grillés légèrement aillés.

VELOUTE DE CHAMPIGNONS AUX FIGUES

Pour 4 personnes

Préparation : 10mn - Cuisson : 25mn

Ingrédients

500g de champignons de Paris
2 cuillères à soupe d'huile
2 échalotes
75cl de bouillon aux épices et herbes orientales
1 petite pomme de terre
4 figues fraîches ou séchées

Préparation

Couper le pied des champignons. Laver, sécher et couper les champignons en lamelles. Eplucher et ciseler les échalotes. Eplucher et détailler la pomme de terre en petits dés.

Faire revenir quelques minutes échalotes et champignons dans l'huile préalablement chauffée. Ajouter le bouillon et la pomme de terre.

Faire cuire à feu doux 20mn.

Mixer, poivrer et rectifier au besoin l'assaisonnement en sel.

Servir bien chaud en décorant chaque assiette de figues fraîches ou séchées, coupées en lamelles.

SOUPE DE POTIRON ET SES TOASTS A L'OSEILLE

Pour 6 personnes

Préparation : 15mn - Cuisson : 2h

Ingrédients

1 beau potiron dont la peau n'est pas abîmée
20cl de crème fraîche liquide
Sel et poivre
2 cuillères à soupe de sucre en poudre
Des tranches de pain de campagne
Un bouquet d'oseille
Un filet d'huile d'olive

Préparation

Cuire le potiron entier dans un four à 160°. Le temps de cuisson dépend de la grosseur (ex. 2h pour un très gros potiron). La peau doit être presque brûlée ; Sortir le potiron du four. Attendre quelques minutes pour ne pas se brûler avant de l'ouvrir en deux. Laisser échapper l'eau, enlever les pépins pour ne récupérer que la pulpe.

Mixer cette pulpe avec la crème fraîche. Ajouter sel, poivre et le sucre en poudre. Ajouter une noix de beurre et bien fouetter le tout.

Conserver au chaud.

Faire griller les tranches de pain de campagne. Faire tomber les feuilles d'oseille 10 secondes dans une poêle bien chaude avec un peu d'huile d'olive. Répartir sur les toasts.



Saison à venir- Vie associative et Animation

« **BONUS TONUS** » Inscriptions seniors, il reste quelques places au Module

Faire bon usage des médicaments et gérer l'automédication -Prise en charge par la Prévention régionale. Animé par des médecins et des pharmaciens.

Limité à 2 groupes de 12 personnes – Qui : Concerne les habitants de Boyer de + de 60 ans seuls ou en couple-
Comment : **Inscription au plus vite auprès de François GIRARD 06 22 14 85 91** - (petite cotisation à prévoir) -
Quand : de 9h30 à 11h le matin, tous les mardis ou tous les jeudis selon le groupe – Octobre à Novembre 2016
soit 8 séances. Où : Salle des mariages à la mairie.

RANDONNEES DU MERCREDI. Pas de relâche pour la randonnée active qui a fonctionné tout l'été. Lieu de R.V. sur le parking de la salle polyvalente à 9h. Un certificat médical récent est indispensable. Parcours préparé de 6 à 10 km- les chaussures de marche sont incontournables. Il est judicieux de prévoir un peu d'eau et un léger encas.

GYMNASTIQUE D'ENTRETIEN

La rentrée des classes approche. C'est aussi la rentrée pour la gymnastique d'entretien mixte hommes/femmes. Proposée par le Foyer Rural.

Nadine RABUT, notre animatrice, assure les cours de la saison 2016-2017, toujours **le lundi soir de 20h à 21h**. La possibilité d'avancer les séances à 19h30 au lieu de 20h sera débattue.

La reprise est effective depuis lundi 5 septembre 2016.

Pour les personnes qui souhaitent découvrir cette activité, il est possible d'assister gratuitement à une séance préalable.

La cotisation annuelle est maintenue à 85 €, à laquelle il faut ajouter l'adhésion annuelle à l'association de 10 €. Possibilité de régler en deux fractions, soit un premier chèque à l'inscription et un second début février prochain. Prévoir : S'habiller d'un vêtement confortable et se munir d'un tapis de sol. La gymnastique étant une activité sportive, elle doit être compatible avec son état de santé, elle nécessite la présentation d'un certificat médical.



CHORALE DE BOYER Le Foyer Rural.

Les mardis soir de 18h à 19h30. 51 chemin de la Condemine avec Jean-Claude BUÉ. Reprise le **mardi 13 septembre**.

LES JOURNEES DU PATRIMOINE 33^e édition les 17 et 18 septembre : Notre commune possède quelques lieux répertoriés à « l'inventaire du petit Patrimoine ». Ces lieux peuvent être privés ou publics. Les lavoirs de St Loup au Bourg, de Pymont, de Limone, de la Mateline à La Roche et de Nansi sont publics.

Afin de mieux entretenir ce patrimoine, l'équipe communale accepterait volontiers toute aide d'entretien de la part des riverains. L'aide financière est assurée pour partie par les investigations de l'association La Pierre Fiche.

Un dossier nommé « mémoire boétrate » est ouvert depuis septembre 2014. La commission communication puise ses sources auprès des villageois, dans la bibliographie locale, et surtout auprès de Marcel VAUSSANVIN boétrat doté d'une indéniable connaissance historique. Merci de vous faire connaître si vous souhaitez participer à l'élaboration de ce dossier, précieux pour la culture locale. Contact : joellelegris@wanadoo.fr ou laissez vos coordonnées en mairie qui transmettra.



OUVERTURE DE LA CHASSE AU GROS GIBIER- « les sangliers ont qu'à bien s'tenir ! »

3^{ème} dimanche de septembre soit le 18 septembre – La société de chasse La Bourguignonne.

ASSEMBLEE GENERALE DE LA TIRELIRE DES LOUSTICS 2^e quinzaine de septembre. Le bureau de l'association ne peut confirmer aucune animation de septembre à décembre, il donnera son calendrier après l'assemblée.

CONCOURS DE PETANQUE JEUNESSE ET LOISIRS Salle polyvalente la rencontre annulée du 20 août est reportée au **samedi 1^{er} octobre**

Saison à venir- Vie associative et Animation

CONCOURS DE BELOTE D'AUTOMNE avec le Club St Loup  le **lundi 3 octobre** à la salle polyvalente. Inscriptions sur place à partir de 13 h 30- 16 € par doublette. Tous les joueurs seront récompensés. Jambons secs, porc entier détaillé, bouteilles. Buvette, gaufres, fromage fort. Réservez d'ores et déjà cette date où la convivialité sera au rendez-vous. Ouvert à tous.

ASSEMBLEE GENERALE DE LA PIERRE FICHE le **mardi 4 octobre en soirée** à la salle polyvalente.

MERCREDI-RENCONTRE DU CLUB ST LOUP les **premiers mercredi du mois**.

ASSEMBLEE GENERALE DU FOYER RURAL **vendredi 7 octobre** à 20h Salle polyvalente.

SOIREE BOWLING DU FOYER RURAL prévue à Chalon le **samedi 15 octobre** (sous réserve).

CONCOURS DE BELOTE avec Jeunesse et Loisirs  le **samedi 23 octobre** après-midi à la salle polyvalente. Ouvert à tous.

DEFILE HALLOWEEN **Fin octobre** à l'initiative des parents d'élèves. Parcours sur l'ensemble du village Est et Ouest. Réservez-leur le meilleur accueil.

COMMEMORATION ARMISTICE du **11 novembre** 1918. Rendez-vous au monument aux morts à 11h.

DECORATION ET ILLUMINATION du village pour Noël. Elle débutera **deuxième quinzaine de novembre** pour les fêtes de Noël. Si vous le souhaitez vous pouvez proposer votre aide, par avance merci. Participation à l'animation de Noël, contacter : Patrick VION, Mitou BOURGÈS, Gérard DENIZOT et Sébastien FERRÉ.

Merci à tous les riverains qui décoreront leur maison dès le 8 décembre, fête des Lumières.

MARCHE ARTISANAL Exposition le **dimanche 20 novembre** à la salle polyvalente. De nombreuses inscriptions d'exposants sont déjà validées. Organisé par la Pierre Fiche.

REPAS DU C.C.A.S. le **dimanche 27 novembre**. Un cadeau de fin d'année est offert aux habitants de plus de 72 ans sous forme de repas gastronomique organisé et servi par l'équipe du C.C.A.S ou sous forme de colis distribué à domicile pour les plus de 80 ans. L'Equipe vous rendra visite début novembre pour votre inscription. La municipalité vous espère nombreux.

PREVENTION ROUTIERE Inscriptions seniors en **décembre**. Prise en charge par la Prévention régionale.

ILLUMINATIONS, **samedi 3 décembre**. Repas à midi à la salle polyvalente, 50 couverts environ, service assuré par les bénévoles de l'association Jeunesse & Loisirs, renseignements et réservation auprès d'Yvette au 03 85 32 53 64 dès début novembre. Vente à emporter, cochonnaille et vin chaud dès 10h à la salle polyvalente.

ASSEMBLEE GENERALE DU CLUB ST LOUP

Rencontre le **mercredi 7 décembre** suivie de l'Assemblée générale à la salle polyvalente.

LA BOUM DU PERE NOËL le **mercredi 14 décembre** à 15H à la salle polyvalente. Goûter et distribution de cadeaux par le Père Noël pour les enfants de 2 à 12 ans domiciliés à Boyer. Entre le 24 octobre et le 6 novembre, une invitation avec coupon-réponse sera déposée dans les boîtes aux lettres. Les parents auront jusqu'au 19 novembre pour inscrire les enfants en déposant ce **coupon-réponse** en Mairie ou bien auprès des conseillers Elise VINCEROT et Jérôme CLEMENT. Soutenue par la municipalité.



Projecteur sur les entreprises boétrates

L'ECHO DE LA GARENNE

Changement de Propriétaire - Greuze Folies devient « Le » Greuze Folies. Il reste un espace évènementiel.

Le samedi 20 Août un dîner spectacle réunissait près de 150 convives au Greuze Folies.

Joëlle et Jean-Claude Arnoult avaient invité leur famille, leurs amis et relations pour fêter leurs 10 ans d'activité ainsi que les anniversaires de leurs deux enfants dans ce haut lieu de convivialité qu'est leur établissement situé sur la Garenne dominant Boyer.

D'entrée, Joëlle donnait le programme et promettait une grande surprise pour la fin de soirée.

Véritable soirée cabaret où magicien, danseuses, contorsionniste, chanteurs, musiciens, animateur ventriloque...ont déroulé leurs prestations entrecoupées d'un accompagnement musical et ont figé dans la mémoire des participants des moments inoubliables.

Des vidéos rétrospectives tant personnelles que professionnelles ont retracé les étapes de cette réussite familiale, puis avant de laisser la place à la musique et la danse, Joëlle ayant remercié ses salariés ainsi que toutes les bonnes volontés les ayant aidés dans leur activité, dévoilait la grande surprise annoncée : son souhait de « tourner la page ».

Alors que depuis longtemps déjà, une recherche de repreneurs leur avait donné à penser que leur Greuze risquait de changer d'activité et que convivialité et culture ne seraient peut être plus inscrits dans les objectifs des exploitants, une cliente tombée sous le charme de l'ambiance de cette maison leur a fait part, dans le cadre d'une évolution de carrière, de son intérêt pour une reprise du site tout en conservant son orientation.

Joëlle demanda alors à son mari Jean-Claude d'aller chercher dans la salle cette future chef d'entreprise et le dernier voile de cette surprise tomba lorsque monta sur scène le couple NAIGEON pour y rejoindre le couple ARNOULT.

Après les présentations, Joëlle, qui réaffirmait son attachement au site de la Garenne et à la commune de Boyer (rappelons-nous ses généreuses prestations appréciées au repas des aînés ou à la Saint Jean, entre autres), transmet symboliquement à Stéphanie le numéro attribué à la maison : le 1804, Montée de la Garenne.



Le couple NAIGEON et le couple ARNOULT

Passage de témoin en douceur réussi, avec un accompagnement des aînés aux jeunes repreneurs, un grand merci à Joëlle pour les sympathiques attentions portées à nos associations ou particuliers de BOYER et avec nos encouragements, tous nos vœux de réussite à ce couple entreprenant.

Projecteur sur les entreprises boétrates

Tous nos vœux de réussite pour ces nouvelles entreprises !

LA ROUE TOURNE SUR LA NATIONALE

Il y a vingt-sept ans, le 9 décembre 1989, le couple Fabienne et Yves GAVAND achetait au « père TOUILLON » sa station, en friche depuis quelques années.

Armés de courage et d'ambition et jeunesse aidant, ils débroussaillent le terrain, transforment les bâtiments, créent la partie restaurant, rénovent la station et signent un contrat avec la compagnie pétrolière TOTAL.



Au fil des années, ils gagnent la confiance d'une clientèle internationale, nationale et locale. « *Nous avons vu grandir les enfants des touristes fidèles qui chaque année prévoyaient leur arrêt ici sur la route des vacances, et ceux des routiers quelques années plus tard qui arrivaient à leur tour en camion* ». « *Yves et moi pourrions écrire un livre avec toutes les anecdotes vécues.* » dit Fabienne en souriant.

Vingt sept ans plus tard, ils décident de passer la main afin de profiter de la vie, de leurs enfants et petits-enfants. C'est un couple cinquantenaire Martine et Laurent GOUJON de Nanton qui propose la reprise. Elle est effective depuis le 1^{er} juillet sans changement de prestation prévu.

Fabienne et Yves remercient chaleureusement toutes les personnes qui ont été à leurs côtés durant ces années et souhaitent bonne chance aux nouveaux repreneurs. A

leur tour désormais tôt levés, d'admirer le Mont Blanc sur le lever du soleil!

INVITATION GOURMANDE

Manger chez vous sans faire la cuisine !

Chez vous à domicile Si le cœur vous en dit, vous pouvez désormais demander le service à domicile d'une cuisinière. Pour vos réceptions et banquets, elle propose de confectionner pour vous chez vous, de la cuisine familiale, des spécialités régionales et même de la cuisine gastronomique, dans le respect des traditions.

Chez elle à emporter. Pour un repas de dernière minute en soirée, réservez votre kebab bourguignon ou kebab de la mer, les Jeudis, Vendredis, Samedis et Dimanches.

La cuisine est préparée par Patricia GARDECHAUX DESROCHES 262 rue de l'Abbaye à Venière. BOYER. Renseignez-vous au 06 41 1 349 00 – email cuisineadom@gmail.com

Kebab à domicile (à emporter)

**Kebab Bourguignon • Kebab Mer
et autres produits**

*Jeudi, vendredi,
samedi et dimanche de 18 h à 22 h*

Samedi midi et dimanche midi



M^{me} GARDECHAUX DESROCHES Patricia
262, rue de l'Abbaye • Lieu-dit Venière • 71700 BOYER
Tél. 06 41 13 49 00 • cuisineadom@gmail.com

L'ÉPI D'OR

Activité : cuisson de produits de boulangerie. L'ouverture est prévue mardi 20 septembre 2016. Les horaires de 6h à 20h du lundi au samedi. Situation : 125 route de l'Ancienne nationale 6 Le Jonchet. Le Gérant se nomme Ahmed GHARIANI. Les produits vendus : petit déjeuner, viennoiserie, sandwicherie, menu rapide, pizzas. L'Épi d'Or cuira tout au long de la journée, les pâtons de pain et de viennoiserie préparés par un boulanger pâtissier de Chalon. Son cahier des charges exige un blé 100% français issu de l'agriculture raisonnée, une quantité minimum de beurre dans la viennoiserie de 30%. L'Épi d'Or proposera du pain de campagne bio et un pain individuel sans gluten. Tél. 07 82 38 69 21 – email ghariani71000@gmail.com

Calendrier des manifestations de septembre à décembre 2016

ouvert à tous

Coordonnées	commentaires	SEPTEMBRE 2016	OCTOBRE 2016	NOVEMBRE 2016	DÉCEMBRE 2016
LE FOYER RURAL Président / françoisvincent71@ifac.asso.fr 03 85 51 25 94 le soir Trésorière /Eliane Bontemps eliane71@nordnet.fr Marie-Josée Vion 03 85 51 11 22			Assemblée Générale <u>vendredi 7</u> salle des mariages.. soirée Bowling Chalon <u>samedi 15</u>		
Gymnastique d'entretien mixte Hommes/Femmes avec Nadine Rabut	Salle polyvalente- tapis et tenue décontractée.	les lundis de 20h à 21h Reprise le lundi 5	Relache congés scolaires	les lundis de 20h à 21h	Relache congés scolaires
Randonnée mercredi matin François Girard 03 85 51 16 84	Départ parking salle polyvalente 9H - 8 à 10km sauf - 10° ou +35°	randonnée les mercredis	randonnée les mercredis	randonnée les mercredis	randonnée les mercredis
Chorale de Boyer Jean-Claude Bué 03 85 37 10 16 jc_bue@yahoo.fr	chez Renée vincent 51 chemin de la Condemine	reprise mardi 13 soir 18 à 19h30	le mardi soir 18 à 19h30	le mardi soir 18 à 19h30	le mardi soir 18 à 19h30
PREVENTION REGIONALE AUX SENIORS françois.girard876@orange.fr 03 85 51 16 84 - MEMOIRE - SOMMEIL - EQUILIBRE - MEDICAMENT - CONDUITE	sur inscriptions + de 60 ans	inscriptions module Médicament	Médicament-Automédication	Médicament-Automédication	inscription pour 2017 module Conduite
VOS PROPOSITIONS D'ATELIERS SERONT LES BIENVENUES					
LA PIERRE FICHE Président Jacques Bourgès 03 85 51 05 91 jacques.bourges2@wanadoo.fr Secrétaire cathumbert@hotmail.com	Bénéfice destiné aux équipements du village et restauration de son patrimoine		Assemblée générale Salle polyvalente <u>Mardi 4</u>	Marché Artisanal expo <u>Dimanche 20</u> Salle polyvalente	
LE CLUB ST LOUP Président Michel Aufranc 09 81 94 22 02 maufranc71@gmail.com Raymond Granger, Michèle Janin, Yvonne Lachaux, Chantal Dunoyer, Jean-Paul Martoire	Activités à la demande. Rencontre des 60 ans et + le 1er mercredi du mois salle polyvalente Loto, belote, goûter	rencontre mercredi 7	rencontre Mercredi 5 Concours Belote St Loup <u>Lundi 3</u> salle polyvalente	rencontre mercredi 2	Assemblée générale <u>mercredi 7</u> salle polyvalente suivie du goûter
JEUNESSE & LOISIRS Président Maurice Bontemps-Châtelain 03 85 32 53 64 m.bontemps-chatelain@orange.fr Romain Bontemps-Châtelain 03 85 20 29 50			Concours de Pétanque 1er Octobre concours de Belote <u>Dimanche 23</u> après-midi salle polyvalente		Illuminations Déjeuner et vente à emporter Cochonaille et Vin chaud <u>samedi 3</u> de 10h à 15h salle polyvalente
A.C.P.G. ANCIENS COMBATTANTS et PRISONNIERS DE GUERRE Président Jacqui Lachaux 03 85 51 13 13 Vice-présidente yvonne.lachaux@wanadoo.fr	ouvert à tous les sympathisants	Voyage organisé		Commémoration Armistice 11 novembre 1918	
LA BOURGUIGNONNE environ 35 chasseurs Sté de chasse Président Patrick Vion patrick.vion@wanadoo.fr 03 85 51 11 22 06 74 34 73 13 Garde-chasse Georges Salamin 03 85 51 12 32	<i>Ecriture d'articles Chasse et Pêche fournis par Georges Salamin pour le Petit Boétrat magazine</i>	Ouverture gros gibier 3è Dimanche soit 18 sept.			
LA TIRELIRE DES LOUSTICS Présidente Stéphanie Bouvier 06 64 66 92 91 Trésorière Béatrice Pilla 03 8532 58 28 associationlesloustics@gmail.com	Bénéfice destiné au R.P.I communication par le cahier de liaison des élèves	Assemblée générale 2è quinzaine	commande sapins Noël Nordmann du Morvan jusqu'au début novembre commande /chèque (sous réserve)		Livraison Sapins à retirer Salle Polyvalente vente de décoration T.A.P. des écoliers (sous réserve)
MUNICIPALITÉ rencontres organisées par les conseillers, le bénévolat est toujours le bienvenu. Téléphone Mairie 03 85 51 03 69	Initiative-rencontre où tous les Boétrats sont espérés		Initiative des parents d'élèves Est et Ouest Défils Halloween <i>fin octobre</i> partage du butin sous les préaux cour d'école rue du jus et chemin Condemine selon domicile	Déco Noël du village avec l'aide de Bénévoles ----- C.C.A.S. Repas des Anciens <u>Dimanche 27</u> midi à la salle polyvalente Colis distribué à domicile pour les + de 80 ans	La Boum du Père Noël 15h goûter pour les enfants boétrats Père Noël offre un présent. <u>Mercredi 14</u> salle polyvalente sur inscription en Mairie
		SEPTEMBRE 2016	OCTOBRE 2016	NOVEMBRE 2016	DÉCEMBRE 2016

visitez le site www.boyer71.fr



Méditation sur le tri sélectif...

Il vous est peut-être arrivé comme à moi d'être réveillés en fin de nuit par le bruit caractéristique du camion de ramassage des ordures. Et sans doute, comme moi, plutôt que de râler, vous avez intérieurement remercié nos employés communaux qui, eux, interrompent leur sommeil encore plus tôt pour le service de notre bien-vivre.

Ceci m'a fait penser à ce qu'enseignait un vieux moine nommé Thaddée*. Son bon sens d'homme du terroir, sa bonté et sa sagesse attiraient à lui beaucoup de gens de son pays – la Serbie – qui venaient volontiers lui confier leurs problèmes. Ce vieux moine redisait souvent la même chose, à savoir en gros ceci : « tout découle des pensées, le bien et le mal ». En effet, quand nous cultivons des pensées bonnes, paisibles et calmes, « de telles pensées rayonnent autour de nous ». Sinon, la « guerre en pensée est incessante en nous », car nos pensées « représentent une force considérable » qui influe sur notre entourage. Là se situe selon lui l'origine des conflits dans les familles et dans le monde : « [Quand] nos pensées sont mauvaises (...), il n'y a pas de paix ni en nous ni autour de nous, ni chez nos proches ». « Notre vie est à l'image de nos pensées » : cultiver des pensées bienveillantes évite qu'on ne « s'empêtre dans des énergies négatives par lesquelles nous nous fabriquons nous-mêmes des ennuis », car « nous sommes semblables à (...) une station de radio émettrice et réceptrice ».

Quand nos pensées négatives envahissent notre psychisme, celles-ci filtrent le réel, elles nous empêchent d'intégrer sereinement les réalités non conformes avec notre schéma mental. Cette « guerre des pensées » génère dépressions et déséquilibres psychiques, elle parasite nos relations avec autrui. A l'inverse, les pensées bienveillantes et positives soulignent la vie. Elles ne laissent pas le négatif - voire la fascination du mal - envahir notre mental. Nos proches, nos relations se sentent en confiance avec nous.

Notre bien-vivre mental consiste alors à opérer un tri de discernement, que l'on peut résumer en trois verbes : garder – jeter – transformer : *garder* les pensées positives, *jeter* les mauvaises, et *transformer* celles qui ne sont pas tout à fait ajustées au réel existant.

Devenus ainsi de bons « écolos de la pensée », nous sommes dès lors en mesure de cultiver des « relations à énergie positive ». Et peut-être que nous appliquer au tri citoyen de nos poubelles nous offre un moyen à la fois concret et humoristique pour nous aider à y... penser !



Mascotte : Sœur Moinette

Une moniale de l'Abbaye de Venière

*Le Starets THADDÉE de Vitovnica (1914-2003), est un moine serbe formé dans la tradition des startsi d'Optino à la spiritualité orthodoxe. Il fait parti des grands spirituels orthodoxes du 20ème siècle.

WEEK-END SPIRITUEL pour garçons et filles de 18 à 35 ans sur le pardon.

Qu'est-ce que le pardon? Peut-on tout pardonner? Pardonner, est-ce oublier? Pourquoi pardonner? Pardonner, est-ce se réconcilier?

Les vacances, ça peut être des randos en montagne, du kayak en rivière, du bronzage sur la plage, mais ça peut être aussi une aventure intérieure à oser ! Si vous avez entre 18 et 35 ans, si vous êtes « chercheurs de Dieu », nous vous proposons une retraite de 5 jours pleins :

- pour aller à la rencontre du Seigneur à l'écoute de la Bible et dans la prière,
- pour faire de la plongée, non pas sous-marine, mais dans le cœur profond,
- pour échanger avec d'autres jeunes
- pour se poser aussi dans le silence

La retraite se déroule à l'hôtellerie du monastère. Elle est animée par les Sœurs de la communauté. Un temps de travail manuel quotidien est prévu pour l'équilibre de la journée. La participation aux frais est libre en fonction des possibilités de chacun.

Si vous êtes intéressés vous pouvez contacter Sœur Marie-Liesse. Abbaye Notre Dame Venière Tel : 03 85 51 05 85
Par mail : jeunes@abbaye-veniere.fr - voir site abbaye-veniere.fr (prélevé du site par Le Magazine LPB)

Le monde sauvage sur notre territoire.

Par Georges SALAMIN



LE CHEVREUIL

Mammifère ruminant antérieur au Cerf et au Daim, il appartient au groupe des Télémetacarpaliens comme le Renne et l'Élan.

ORIGINE HISTORIQUE : la paléontologie indique que les ongulés sont apparus dès l'époque géologique de l'Eocène (-65 à -37 millions d'années). Il s'agissait d'espèces primitives. Ce sont déjà les ancêtres des Cervidés. Actuellement, le chevreuil est répandu dans toute l'Europe ; l'homme a été son principal facteur limitant, après avoir été décimé au XIXe siècle, il a pratiquement recolonisé son territoire originel.



LES HABITATS DU CHEVREUIL :

Il est classé **animal forestier**, où il trouve gîte, nourriture et tranquillité, mais aussi **animal des plaines** où il a su s'adapter également ainsi qu'en limites supérieures des forêts de montagnes.

DESCRIPTION : agréable à regarder, passionnant à observer, un gracieux cervidé au corps court et svelte, des membres fins et longs, une tête harmonieuse aux grands yeux, une robe souple et dense ; curieux, vif, souple et léger quand il fuit.

Le mâle s'appelle **Brocard** ou **Broquard** (du mot *broque* ou *broche*) relatif aux bois non ramifiés de l'animal. La femelle est une **Chevrette** ; le jeune jusqu'à 6 mois est un **Faon** et de 6 à 18 mois, un **Chevillard** et ce, quel que soit le sexe. La Chevrette adulte et vieille devient, en termes de chasse, « **brehaïque** » et supposée stérile.

LA GESTATION caractéristique est « **l'ovo-implantation différée** » : après fécondation, l'œuf d'un diam. d'1mm entre dans **une phase de diapause** pendant 5 à 6 mois environ, l'embryon libéré finit par s'implanter dans l'utérus : la gestation commence alors (Janvier). Cette particularité se retrouve chez d'autres espèces (Martres ou Fouines) : elle permet des naissances à une époque de l'année plus favorable (fin avril ou mi-juin).

A la naissance, le Faon pèse entre 1 et 1,5 kg. A 6 mois ou à la fin de l'automne, il atteindra 14kgs.

Brocard et Chevrette sont de taille sensiblement égale, 60 à 80 cm au garrot (du haut du dos aux sabots) pour une longueur totale entre 1m et 1,25 m et un poids entre 20 et 25 kg ; des extrêmes peuvent se situer entre 18 et 36 kg.

LA SILHOUETTE : plus trapu avec un cou plus large, le Brocard a un corps en forme de trapèze accentué vers l'avant ; à l'inverse, la Chevrette sera élancée avec un poids du corps plus en arrière.

La « **tâche blanche** » de la croupe ou **miroir** est de forme différente :

- chez la Chevrette : touffe de poils située à la base de la vulve lui donnant une forme de **Cœur**

- chez le Brocard : la tâche rappelle celle d'un **Haricot**.

- le Faon, quant à lui, arbore pendant ses 3 premiers mois, un pelage roux, moucheté de blanc et de jaune dit « **en livrée** ».

La 1^{ère} mue en Avril commence par la tête et donne un aspect malade : le poil long et épais fait place à un poil d'été court et mince.

La seconde mue en automne /mi-octobre est plus rapide et confère une robe hivernale grisonnante.

ANATOMIE : il n'a pas de queue. Le nombre de paires de côtes varie de 12 à 14 et celui de leurs vertèbres lombaires de 5 à 7 s'écartant des normes. L'espèce possède des « **glandes odoriférantes** » ou **brosses** situées sur le côté des pattes arrière et entre **les pinces** (sabots). La panse est petite et l'oblige à manger souvent ; c'est une espèce « **sélective** » qui ne possède pas de vésicule biliaire. Les **sens** sont très développés : l'**ouïe** est excellente, l'**odorat** très bon, la **vision** très étendue (il voit aussi bien de face que sur les côtés et n'hésite pas à s'approcher pour mieux identifier). Au printemps et en été, les adultes émettent une sorte d'aboïement ou **raire** « *wao* » qui se confond avec celui d'un chien pour traduire l'effroi, la colère ou l'inquiétude vis-à-vis d'un perturbateur, homme ou animal. Le Brocard perd ses bois en octobre ; ils repoussent sur 2 à 3 mois vers janvier-février. L'état de la dentition permet de déterminer l'âge.

GESTION : on appelle « **unité de gestion** » la capacité du milieu et le suivi des effectifs qui permettent de déterminer le prélèvement de chasse possible.

Les Dossiers de Marcel VAUSSANVIN

LES AUXILIAIRES MUNICIPAUX

Le garde champêtre est nommé par la municipalité, « pour veiller à la conservation des propriétés communales et privées »

Le 6 mars 1792, le poste est attribué à Philibert Groffier, vigneron à Venières qui prête serment « Il sera payé audit Groffier 120 £ par an. Les gardes doivent effectuer des rondes et tournées tant de jour que de nuit, faire le rapport des délits et constats au greffe de la municipalité et de la justice de paix du canton. Ceci n'empêche pas les particuliers de préparer et faire recevoir tel autre garde qu'il jugera pour la garde de ses propriétés particulières. »



17 juin 1792 Pierre Billard, *Tambour* depuis plus de 2 ans n'a jamais été indemnisé et ne veut plus continuer « Il lui sera donné un gage de 20 £ par an et 10 £ par an pour ce qu'il a déjà fait. Il a accepté et promis de battre la caisse toutes et quantes fois qu'il sera requis et d'entretenir une caisse comme il le jugera convenable. »



Pas vraiment employé municipal, mais néanmoins sous contrôle, le *marguillier* n'émarge pas sur le budget communal. Il est payé par les paroissiens suivant leurs moyens, plus une rémunération pour les sonneries particulières.

Le 23 décembre 1792, à la veille de Noël, le sieur Curé informe la municipalité que l'équipe des marguilliers anciens se trouve insuffisamment rémunérée. Ils acceptent d'être remplacés.



« Sont retenus Laurent Carré, Claude Boisson, Claude Boillon et Philibert Baboud ayant fait la condition la meilleure et toute l'assemblée étant satisfaite de leur acceptation.

Pour cette charge, chaque laboureur donnera 20 sols ou s'il le préfère une coupe de mêlée pour chaque charrue et pour chaque manouvrier 6 sols.

Pour l'enterrement d'un grand corps 1£ 10 sols et un enfant n'ayant pas fait sa communion 5 sols ;

Pour les grands messes les jours ouvrés 5 sols moyennant lequel prix ils s'engagent à faire en tout le service de l'église ; à savoir les 3 Angélus, les 3 coups de messe et vêpres des dimanches et fêtes et de sonner indistinctement pour les riches comme pour les pauvres qui seront décédés dans le cours de l'année. Ils sonneront aussi les 4 cloches pour la grêle et pour les orages. Ce traité est accepté par la municipalité tant que l'on sera content les uns des autres. »

Le 6 messidor de l'an VIII «Avons nommé le citoyen Benoît Terrailon scribe de la commune à 70 £ par an. Il lui sera payé 6 sous par extrait de naissance ou de décès. Le papier sera payé par le demandeur, idem pour les passeports et les certificats »

Le 6 fructidor de l'an VIII « La place de *fossoyeur* offerte au plus fort ravallant est donnée à Michel Diot jusqu'au 1^{er} vendémiaire de l'an X. 32 sols pour les grands corps et 10 pour les enfants de moins de 12 ans excepté les enfants qui ne seraient pas de la commune, 15 sols. Il aura la charge de faire des fosses de 4 pieds et demi de profondeur et en outre d'enterrer les pauvres mendiants gratis. »



Le 18 nivose de l'an IX « Délivrance de la place de *pâtre* pour les hameaux de Boyer à Antoinette Galuet Veuve de J C Berthilier, mise à ½ coupe de mêlée comble par bête à cornes, 2 maisnées de chanvre et du pain Georges Chevaux pour Venière, mise à ½ coupe de mêlée par bête à cornes, 2 maisnées de chanvre, 3 sols par ménage, un quarteron de beurre aussi par tête de bétail et du pain toutes les fois que l'on cuira, selon l'ancien usage. Jean canot pour Limone, pour la même mise.

Au même instant s'est présentée Philiberte Brunet, veuve de Jean Guelon pour la garde des cochons de Limone à ½ coupe, 2 maisnées de chanvre et 3 sols. Ils restent responsables des dégâts causés par les animaux par leur négligence ».

L'utilisation pour le pâturage des terrains communaux ouverts (prairie) et de bois pour la glandée des porcs nécessite une garde constante du bétail. Le poste est aussi attribué au *ravallant*, c'est-à-dire au moins exigeant.

La mesure de la coupe pouvait suivant le cas être dite comble (en fait débordante) ou rase c'est-à-dire arasée en surface. La mêlée est un mélange de céréales (froment, seigle, sarrasin, pois secs) donnant une farine de seconde qualité très courante à l'époque.



RÉPERTOIRE DES MÉTIERS & COMMERCE DES RÉSIDANTS BOÉTRATS

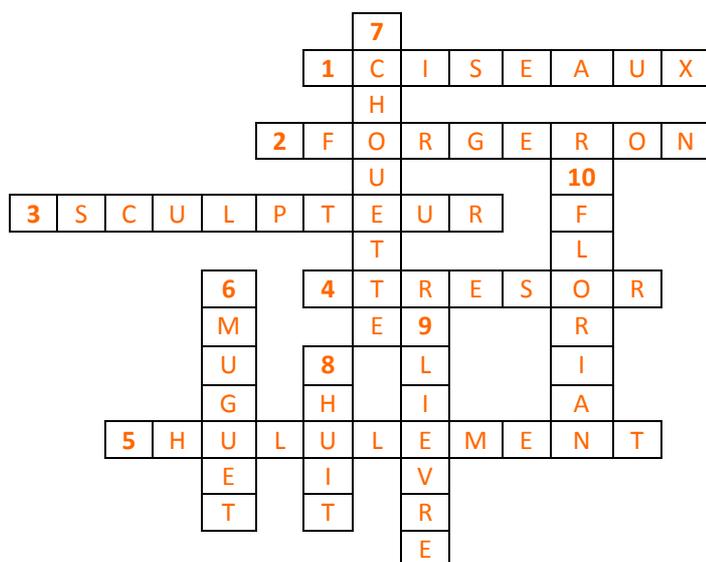
ENTREPRISE	GERANT	ACTIVITE - ADRESSE	COORDONNÉES
ADMIN SERVICES	ÉLISE VINCEROT	SECRETAIRE INDEPENDANTE VENIERE	06 12 42 35 87
AL CONSO	JACQUES HUMBERT	VENTE CARTOUCHES IMPRIMANTES VENIERE	09 75 30 43 07
ARTISTE PEINTRE	SEBASTIEN LEBEAUT	PORTRAITISTE LE BOURG	SEBASTIEN.LEBEAUT@YAHOO.FR
BOIS OLIVIER	OLIVIER BOIS	ASSIST. PREPA. MAINTEN. VOITURE COMPETITION	BOISOLIVIER71@ORANGE.FR
CARDONA	ROMAIN CARDONA	STORES -VITRAGES ISOLANTS	03 85 51 12 93
CHEVAUX JEAN-MARIE	JEAN-MARIE CHEVAUX	TRAVAUX PUBLICS VENIÈRE	03 85 33 83 26
DALY	LYDIE DUCLOS	MAINTENANCE CHAUDRONNERIE LA CHAIZE	03 85 32 52 72
NOUVEAU L'ÉPI D'OR	AHMED GHARIANI	CUISSON DE PRODUITS DE BOULANGERIE 125 RUE DE L'ANCIENNE NATIONALE6	07 82 38 69 21 GHARIANI71000@GMAIL.COM
FATTIER HERVE	HERVE FATTIER	ELECTRICITE GENERALE RUE LIMONE	03 85 51 34 39
FERRE PASCAL	PASCAL FERRE	PLATERIE PEINTURE RUE DU JUS	03 85 51 75 85
FLORESSENCE	SABINE GAGNEPAIN	FLEURISTE RUE DU DR PRIVEY TOURNUS	03 85 51 74 89
GARAGE GUYONNET	JEAN-FRANÇOIS GUYONNET	VENTE REPAR. VEHICULES NEUFS ET OCCASION	03 85 51 13 92
GITE CHAMBRE D'HÔTE	BRIGITTE YVES MERDA	LE CLOS DE LA NATOUZE LE BOURG	CLOSDELANATOUZE@ORANGE.FR
GITE CHAMBRE D'HÔTE	MITOU JACQUES BOURGÈS	LE GITE SAINT LOUP LE BOURG	JACQUES.BOURGES2@WANADOO.FR
GITE CHAMBRE D'HÔTE	MONIQUE JOLY	LA MAISON DES CŒURS MOULIN OLIVIER	MAISONDESCOEURS@ORANGE.FR
GITE CHAMBRE D'HÔTE	DANIELE FRANCK LESAGE	LE PAVILLON DE VENIERE	FRANCK.LESAGE4@ORANGE.FR
NOUVEAU KEBAB À EMPORTER	PATRICIA GARDECHAUX	CUISINIÈRE DU JEUDI AU DIMANCHE VENIERE	06 41 13 49 00
NOUVEAU LE GREUZE FOLIES	STEPHANIE NAIGEON	ESPACE EVENEMENTIEL 300 PLACES	03 85 32 10 19
LIOCHON FRANÇOIS	FRANÇOIS LIOCHON	MULTI SERVICES RUE DU JUS	06 45 63 90 32
LIOCHON OLIVIER	OLIVIER LIOCHON	PLOMBERIE SANITAIRE RUE DU JUS	03 85 51 11 57
METALLERIE DU CHATEAU	CHATELAIN/GOMÈS	FORGE PORTAIL ESCALIER SERRURERIE DEPANNAGE	09 67 75 68 75
MIELLERIE DE LA NATOUZE	GILBERT BONTEMPS	MIELS- PAIN D'ÉPICES MAISON CHAMP ARVOLOT	03 85 51 24 62
MISTER HARRY TOURNUS	CLAUDE POUX CÉCILE BOURET	CRÉATEUR DE SITE WEB HEBERGEMENT LE BOURG	WWW.MISTERHARRY.FR
NADEGE VERRIEN	NADEGE VERRIEN	DÉCORATION D'INTÉRIEUR RUE DU JUS	06 59 66 46 01
NEUVILLE	JOSEPH NEUVILLE	CHARPENTE COUVERTURE ZINGUERIE ISOLATION	06 14 95 76 97
NEUVILLE	JÉRÔME	MAÇONNERIE AU BOURG	03 85 51 36 03
NIETO	PATRICK NIETO	RENOVATION PLATRIERIE PEINTURE	03 45 87 09 32
NOURRICE AGRÉÉE	LUDIVINE LAZARUS	ASSISTANTE MATERNELLE IMPASSE DES PINS BOURG	06 63 51 98 21
NOURRICE AGRÉÉE	CHRISTELLE RODOT	ASSISTANTE MATERNELLE RUE CONNOT VENIÈRE	06 83 47 22 20
NOURRICE AGRÉÉE	SUZANNE ROBOLIN	ASSISTANTE MATERNELLE RUE DU JUS	03 85 51 01 04
PAUTET	FRANCK PAUTET	MATERIEL D'OCCASION DE TRAVAUX PUBLICS	03 85 51 25 83
PAYSAGISTE ELAGUEUR	WILLY GREFFET	LE MOULIN POMIER	06 66 55 88 04
POINT ENERGY 71 CHALON	DA SILVA FRANCOISE	SPECIALISTE TOUS TYPES DE BATTERIES VENIERE	03 85 48 42 34
RELAIS DE L'EUROPE	NACER DJAREF	RESTAURANT ROUTIER LE JONCHET	03 85 32 96 68
SCHMIDT PHILIPPE	PHILIPPE SCHMIDT	MAÇONNERIE COUVERTURE	03 85 32 19 83
NOUVEAU TOTAL	MARTINE LAURENT GOUGJON	STATION SERVICE RESTAURANT DEPÔT DE PAIN	03 85 51 71 40
TRAGLIA DOMINIQUE	DOMINIQUE TRAGLIA	PEINTURE SUR SOLS	03 85 51 11 06
TRAVAIL ET JOIE	ABBAYE DE VENIERE	VENTE CADEAUX IMAGES, ICONES, LIVRES	03 85 51 35 83
ZIG ZAG VÉLOS	FLORANCE ET DAVID DESBROSSES	VENTE REPARATION LOCATION TOUS TYPES DE VÉLOS TOURNUS	03 85 36 56 53 ZIGZAGVELOS@ORANGE.FR

Boétrats commerçants, faites-vous connaître si vous souhaitez paraître dans la liste manifestez-vous par Courriel : boyer71-mairie@wanadoo.fr ou joellelegris@wanadoo.fr

Les Marchés alimentaires alentours La Bourgogne, pays de l'hospitalité et de la bonne chère

SENNECEY-LE-GRAND Place des Tilleuls 25 exposants Le matin 7h-12h	6 km					vendredi		
TOURNUS Rue de la république 80 exposants Le matin 7h-13h	5 km						samedi	
GIGNY face à l'ancien café épicerie au bourg fin d'après midi 18h Producteurs	10 km via la Brosse				Jeudi	NOUVEAU		
NANTON Parking Mairie Lavoir En soirée 17 à 19h le P'tit Marché Local et le dernier vendredi du mois « Court-Circuit »	13 km		Mardi Le pain				Vendredi Pain légumes fromage	
ST-GERMAIN-DU-PLAIN Place du marché 30 exposants Le matin 7h-13h	20 km				jeudi			
LUGNY Place des halles 20 exposants Le matin 7h-13h	20 km					vendredi		
PONT-DE-VAUX Rue de Lattre de Tassigny 110 exposants Le matin de 7h-13h	24 km			Mercredi				
CHALON Le matin 8h-12h sauf vendredi 8h-18h	24 km		Mardi Pl. St Laurent les Aubépins	Mercredi Prés St Jean Hôtel de ville	Jeudi Cité du Stade	Vendredi Pl. de Beaune 8h-18h Gal de Gaulle	Samedi Boucicaud (petit)	Dimanche Place St Vincent Alimentaire local
LOUHANS Le matin 7h-13h -Les Arcades 250 exposants Bétail Pl. de la Charité Marché Bio Salle de la Grenette	34 km		Lundi					
MACON Esplanade Lamartine 185 exposants Le matin 7h30-13h	38 km						samedi	

Plus de renseignements : www.marches-de-saone-et-loire.com - Site des Brocantes de l'Eté : www.vide-greniers.org



Solutions des jeux du numéro 7 d'avril

- 1) Outils pour sculpter le bois
- 2) il travaille le Fer
- 3) il façonne le bois avec ses ciseaux
- 4) il est précieux pour les pirates
- 5) Chant du rapace de nuit
- 6) Fleur du 1^{er} Mai
- 7) Elle a les yeux ronds et chasse la nuit
- 8) Nombre d'œufs à trouver dans le pré
- 9) Adversaire de la tortue pour Jean de la Fontaine
- 10) Prénom d'un athlète de BOYER

Charade : ARC EN CIEL
1^{er} arc
2^e quand
3^e si
4^e elle

Devinette : KENJI GIRAC
La chanson : ANDALOUSE

Mairie de Boyer

13 Chemin de la Condemine Le Bourg 71700 BOYER

Téléphone : 03 85 51 03 69 Télécopie : 03 85 51 02 04

Courriel : boyer71-mairie@wanadoo.fr



La Mairie est fermée le lundi le mercredi et le samedi



Horaires d'Accueil

Mardi 8h 45 à 12h 15 /13h30 h à 18h

Jeudi 8h 45 à 12h 15 /13h30 h à 17h

Vendredi 8h 45 à 12h 15 /13h 30 à 18h



Permanence du Maire Jean-Paul BONTEMPS les vendredis de 14h à 16h ou sur rendez-vous.

Site de la commune : www.boyer71.fr

Salle Polyvalente - - Maison pour Tous - : Tél. 03 85 51 16 47 –Montée de l'Eglise au Bourg (hauteur du n°139).

Tarifs et réservations du matériel communal : s'adresser directement en mairie ou par courriel.

BOYER est associée à la Communauté de Communes entre Saône et Grosne



Le service de la Poste se situe dans les bureaux de la mairie

Téléphone Poste 03 85 51 00 49

Levée du courrier à 15h 30 du Lundi au Vendredi et Samedi 11h30

Services de la Poste proposés par l'agence postale communale :

Affranchissement lettres et colis ordinaires

Vente de timbres

Vente d'enveloppes et Prêt-à-Poster

Vente de produits Chronopost

Retrait lettres et colis hors Poste Restante

